

# Entre Nous

N° 24  
JUIN 1995



Photo : Studio Yvon CHATEL

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n° 34 - 74390 CHATEL

## EDITO

De quoi demain sera-t-il fait?

Les électeurs et les électrices de Châtel ont élu la nouvelle équipe municipale qui aura en charge les affaires de la Commune. Si le Président d'une Association comme la nôtre n'a pas à commenter le choix des Châtellans - ce n'est pas son rôle - cependant, l'un de nos administrateurs vous donnera d'autres détails sur le scrutin.

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers Municipaux, conservez-nous un village chaleureux et convivial pour tous : Châtellans et Résidents secondaires. Ne perdez jamais de vue que le site, la nature environnante et les traditions sont des biens tellement précieux. Conservez ce qui a fait et fait encore une certaine qualité de vie à Châtel. Songez aux citadins qui dans leurs villes se débattent à longueur de temps dans les embouteillages, qui subissent la pollution due aux automobiles et qui - enfin - espèrent trouver à Châtel, cet air pur qui redonne le moral et qui est particulièrement bénéfique à la santé. Gardez-nous d'une urbanisation démesurée qui - aux périodes de "pointe" - ne pourra que provoquer une surdensité de population difficilement maîtrisable.

Quant à nous, comme dans le passé, nous poursuivrons la mission que nous ont confié nos mandants. Nous serons à vos côtés, avec l'ouverture d'esprit qui permet la concertation, le dialogue, les échanges constructifs à tous égards. Sans démagogie ou flatterie car nous saurons aussi être critiques le cas échéant, nous serons à votre écoute. Soyez assurés, nous ne serons pas "critiques" pour le plaisir mais pour que nous trouvions ensemble les solutions en adéquation avec les problèmes à résoudre.

Vous pourrez toujours compter sur nous - si vous le souhaitez - comme nous espérons vivement pouvoir compter sur vous pour qu'ensemble, nous fassions en sorte que notre village de Châtel ne perde jamais son âme.

Le Président

**LE PRÉSIDENT  
ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
VOUS SOUHAITENT DE PASSER  
D'AGRÉABLES VACANCES D'ÉTÉ**

## SOMMAIRE

Page 1 :

- Edito
- Réunion d'été

Page 2 :

- Compte-rendu de la réunion de concertation avec la Municipalité.

Page 3 :

- Elections municipales
- Nos membres ont la parole

Pages 4, 5 et 6 :

- Quoi de neuf à Châtel ?

Pages 7 et 8 :

- Revue de presse

## RÉUNION D'ÉTÉ

... INNOVONS ... INNOVONS ...

Cette année la désormais traditionnelle réunion d'information du mois d'Août aura lieu...  
EN PLEIN AIR.

Le lundi 7 Août, nous vous invitons à nous rejoindre au

**RESTAURANT D'ALTITUDE**

**"LES PORTES DU SOLEIL"**

Super-Châtel - à 10 h 00

Le programme sera le suivant :

10 h 00 / 11 h 30 :

Réunion d'information sur la terrasse du Restaurant

11 h 30 / 12 h 00 :

Appétitif

à partir de 12 h 00

**"DEJEUNER GRILLADES"** avec

1 salade composée,

1 grillade (côte de porc + merguez ou chipolata)

Frites, Fromage ou dessert, Café

au prix de 80 Frs /Adulte - 60 Frs /Enfant

Boisson non comprise.

**Il est très important pour le restaurateur de connaître de façon assez précise le nombre de repas à servir.**

**Voyez les conditions d'inscription (pages suivantes).**

Merci pour votre compréhension.

**Important : remise des tickets de télécabine à 9 h 30 à la gare de départ.**

**Munissez-vous de votre Carte de Membre**

Le BUREAU

# COMPTE-RENDU

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA MUNICIPALITÉ LE 15 AVRIL 1995

Un ordre du jour copieux avait été établi. Tous les sujets ont été traités.

Avant de les aborder, M. RUFFET (SEML Remontées Mécaniques) expose les points principaux du Budget primitif de la Commune récemment voté (voir les chiffres principaux dans la Revue de Presse). La limitation à + 3% des dépenses de Fonctionnement. La fiscalité communale reste inchangée pour 1995. La commune a retrouvé cette année une capacité d'auto-financement qu'elle n'avait plus. La politique d'austérité (qui sera poursuivie) donne ses fruits. Tous les budgets sont équilibrés à l'exception de celui du parking de l'Eglise (déficit 2,3 MF). Dans le budget 1995, les trottoirs entrent pour 3,3 MF, l'assainissement au Petit-Châtel pour 2,0 MF, la piscine remise aux normes pour 4,0 MF.

M. le Maire annonce que dans les statistiques des communes les plus endettées de Haute-Savoie, Châtel n'est plus dans le peloton de queue mais se situe désormais vers le milieu de la liste. Par contre : un inconvénient, au plan des subventions elles passent à 55% au lieu des 60% obtenus précédemment.

En ce qui concerne la SEML des remontées mécaniques, on note une relative bonne saison malgré la perte de 5,0 MF due au manque de neige à Noël/Jour de l'An. Par contre l'augmentation du chiffre d'affaire a été de + 25% en Février et de + 20% en Mars. M. RUFFET considère qu'il s'agit là de bons résultats pour un marché qui est déjà saturé. Cette année, le chiffre d'affaire des remontées mécaniques place Châtel en 2<sup>ème</sup> position pour le Département.

### Débats sur les questions inscrites à l'ordre du jour :

■ L'enquête publique pour la route de désenclavement du quartier du BOUDE passant par "le hameau des 4 Saisons" est terminée. La réalisation est prévue pour l'automne 95. A moins que... un recours soit déposé. Affaire à suivre. La "carcasse" des 4 Saisons sera mise en vente le 25 Avril.

NDRL: nous ne savons pas si la vente a été réalisée et à quelles conditions.

■ Contournement de Châtel : projets au point mort.

■ Circulation : Route de Vonnes, poursuite du programme "trottoirs" prévue fin Août (suite à retards administratifs de la Préfecture). Le problème du stationnement des voitures sur les trottoirs en période de pointe demeure. La Gendarmerie devra être plus vigilante et répressive. L'agrandissement du Parking du LINGA est commencé.

■ Promotions immobilières : l'un des participants se demande pourquoi créer encore de nouvelles constructions à Châtel, alors qu'il y a tant de vente dans le neuf et surtout dans l'ancien. Le promoteur qui devait construire "Les Olympiades" a repris la promotion des "Tyroliens" où 4 autres immeubles devraient encore être construits. M. le Maire trouve qu'il n'y a pas de reprise accélérée des constructions!

■ Cabines téléphoniques : prévues au Petit-Châtel près des résidences "Zénith". Problème de terrains et France-Télécom. Attente de cession de terrain par la co-propriété "Zénith".

■ Navettes skieurs : du village vers le Linga : peu de critiques selon M. RUFFET. Arrêt Linga : excavation réalisée pour améliorer la sécurité.

■ Domaine skiable : arrêt à l'arrivée Linga et départ col du Linga : problèmes notés. Secteur Pré-la-Joux/Plaine Dranse : télésiège 4 places débrayable toujours envisagé, mais pas de date fixée. Il permettrait une extension des remontées mécaniques vers Grands Plans (Bassachaux) avec promenade en altitude pour piétons et skieurs de fond.

■ Maintien du télésiège "La Savonnette" : "il n'est pas dans l'intérêt de la commune que cette piste de village disparaisse - dit M. le Maire - Cette zone devrait être reprise avec la loi Montagne et on pourra la sauver". L'acquisition de la piste de Vonnes et de la Pointe du Midi ayant déjà été faite par la commune, il sera possible lorsqu'une vente se fera, que la commune s'en rende acquéreur, ce qui donnerait satisfaction à tous. De plus, M. le Maire projette dans l'avenir de construire un télésiège qui partirait du bas de la piste de Vonnes jusqu'à la Pointe du Midi d'où l'on pourrait faire la jonction du Linga à Super Châtel.

■ Remontées mécaniques :

l'été = le forfait "Pass-Cimes" disparaîtra cet été, mais les liaisons avec les Portes du Soleil seront toujours assurées.

l'hiver = les tarifs pour l'hiver prochain augmenteront de 2,5%, comme dans l'ensemble des stations des Portes du Soleil. Un tarif R.M. Super-Châtel pour les piétons dont le nombre croît d'année en année.

Toutes les questions ayant été traitées, rendez-vous est pris pour une prochaine réunion (en Août).

Madame SIFFER.

# ELECTIONS MUNICIPALES

Les 11 et 18 juin 1995  
les électeurs et électrices  
de Châtel ont élu leur  
nouveau Conseil  
Municipal

## 854 INSCRITS

1<sup>er</sup> tour : 713 votants-21 bulletins nuls  
majorité électorale : 347 voix

2<sup>ème</sup> tour : 726 votants- 11 bulletins nuls  
majorité relative

Noms des élus	Nbre de voix	Elu 1 <sup>er</sup> 2 <sup>e</sup> tour	Liste
M. André CREPY	456	1 <sup>er</sup> tour	A
M. J.-François VUARAND	426	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Daniel RUBIN	414	1 <sup>er</sup> tour	A
M. André DAVID	399	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Joseph TOCHET	396	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Yvon CHALOYARD	386	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Maurice DAVID-ROGEAT	352	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Constant DUNAND	348	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Paul BUTTOUDIN	347	1 <sup>er</sup> tour	A
M. Bernard LACROIX	352	2 <sup>e</sup> tour	B
M. Pierre MAXIT	340	2 <sup>e</sup> tour	A
M. J.Philippe GRILLET	325	2 <sup>e</sup> tour	B
M. Clément GRILLET	294	2 <sup>e</sup> tour	A
M. Philippe THOULE	292	2 <sup>e</sup> tour	B
M. Emmanuel DAVID	289	2 <sup>e</sup> tour	B

A la mise sous presse, le conseil n'avait pas encore élu le Maire. Il est vraisemblable que **M. André CREPY** sera ré-élu.

Au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, 3 listes étaient en présence et représentaient 29 candidats.

**LISTE A** (sortante) "AIMER ET SERVIR CHATEL" comprenait 10 conseillers sortants (4 n'ayant pas renouvelé leur candidature) et 5 nouveaux (André DAVID, Constant DUNAND, Daniel RUBIN, Nicolas RUBIN, Jean-François VUARAND) neuf candidats ont été élus au 1<sup>er</sup> tour.

**LISTE B** "POUR L'AVENIR ET LE RENOUVEAU DE CHATEL" comprenait 10 candidats ( tête de liste : Ph. THOULE ) Pas d'élu au 1<sup>er</sup> tour.

Meilleur score : Bernard LACROIX, hôtelier, 321 voix.

**LISTE C** "GERER AUTREMENT CHATEL" comprenait 4 candidats :

Mme Renée GRILLET épouse GONON, Jeff LEFEBVRE, Maurice MAXIT, Patrick VUARAND. Pas d'élu au 1<sup>er</sup> tour. Meilleur score avec 183 voix : Patrick VUARAND.

Un Administrateur

## NOS MEMBRES ONT LA PAROLE...

Le conseil d'administration de votre association a pris la décision " d'ouvrir " les colonnes de nos bulletins à nos membres qui souhaiteraient traiter tous sujets susceptibles d'intéresser nos lecteurs et n'engageant que l'auteur. Un droit de réponse est naturellement admis. Veuillez donc trouver ci-après un texte que nous a proposé l'un de nos membres.

## LA REVOLTE DES PIETONS.

Les statistiques sont formelles : 60% des gens qui fréquentent les stations de montagne l'hiver sont des non-skieurs. Ces non-skieurs souhaitent, dans leur majorité, devenir des piétons. Des piétons à part entière, des piétons reconnus officiellement, ayant une existence réelle aux yeux des stations. Pour l'instant, furtifs, dangereusement traqués sur les routes étroites, bousculés, frolés, courrés, exposés aux giclées de boue, interdits sur les pistes de descente, incongrus et honnis sur les pistes de fond, haineusement toisés partout où ça glisse, insultés quelquefois, rayés au seul profit des automobilistes et des skieurs des préoccupations des responsables, repoussés par tous, ils ne sont "tolérés" que dans les magasins, car ces errants, ces importuns, ces gens souvent plus âgés, ce sont eux qui payent !

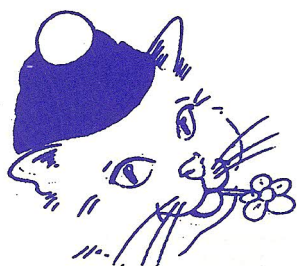
Ils ont payé achat ou location du chalet ou de l'appartement où ils logent leur famille, enfants et petits enfants et leurs amis. Ils payent souvent, les forfaits de ski des uns et des autres, les leçons, les vêtements, les goûters, les restaurants, etc...

Car la société actuelle est ainsi faite : ce sont eux qui détiennent l'argent. Comme tels, ils cherchent donc à être pris en considération, à exister pour les dirigeants des stations, à pouvoir circuler sans dommage et même, si possible, agréablement, à pouvoir, eux aussi, jouir de la montagne l'hiver sans être "pouchassés". Ils demandent que des chemins-pistes soient pour eux, tracés, permis, répertoriés. Peu de choses, en vérité, au regard du simple intérêt strictement matériel pour une station à ménager une PARTIE ESSENTIELLE DE SA CLIENTELE.

Paule BREUX, résidente à Châtel.

**NDLR** : Le problème des piétons a déjà maintes fois été soulevé lors de nos rencontres avec les édiles de la Commune. Cet article ne fait qu'appuyer nos demandes et pose le problème des non-skieurs et personnes âgées.

# QUOI DE NEUF ?



## Deux flèches d'or... méritées !

Agés l'un et l'autre de 16 ans, Emmanuel Roquigny et Mathieu Poupardin ont appris le ski à Châtel, ils avaient trois ans. Depuis, chaque année, avec l'E.S.F., ils progressent régulièrement et sont arrivés au top niveau du cours compétition, pour préparer le 9ème Ski d'or qui se déroulera à Châtel, le 1er et le 2 avril.

Leurs moniteurs, Freddy Rubin et Daniel Cruz, leur ont longuement dispensé les conseils et sont d'ailleurs devenus de véritables entraîneurs. L'effort a été payant puisqu'ils ont obtenu l'un et l'autre la flèche d'or, Emmanuel devançant largement Mathieu.

Un bel exemple de constance et de fidélité à l'E.S.F. de Châtel, qui nourrit pour ces deux sportifs, de sérieux espoirs pour un podium à cette importante épreuve du 9ème Ski d'or, véritable championnat de France des élèves de l'E.S.F.

**Yvon CHALOYARD**



Emmanuel Roquigny de Rouen et Mathieu Poupardin de Cernon, interviewés par Radio Châtel

## Une Avalanche

Une avalanche sur les pentes du MORCLAN, a fait - début Avril - quelques dégâts, déracinant de nombreux sapins et endommageant le sentier du CRET.



Les dégâts de l'avalanche d'avril au Cret.

## Programmes immobiliers

en cours, ou en projet.

- Résidence "Les Praz" (quartier La ravine) : 14 appart.
- Lotissement 15 chalets individuels à "Tre-les-Pierres".
- Lotissement 15 chalets individuels (en plus du lotissement existant) au "Petit-Châtel".
- Programme de 14 appartements : Route du Roitet.

**En projet :**

- 1 immeuble "Les Avenières" supplémentaire
- 4 immeubles au Loy (programme "Tyroliens").

## Office du Tourisme

Une Assemblée Générale extraordinaire de l'Office du Tourisme a eu lieu le 30 Mai.

Il s'agissait de modifier l'Art. 13 des statuts en vue de l'élection du prochain bureau du Comité (à laquelle nous participerons en tant que membre). A suivi une réunion de réflexion sur la stratégie souhaitable de l'Office pour l'avenir. Messieurs Flandin et Rivat ont participé à cette A.G. extraordinaire.

## Trottoirs

La parcelle partant de l'Office jusqu'au square (à hauteur du cinéma) était en mai dernier, en cours de réalisation.



Encore un bout de trottoir en cour de réalisation.

## Skiez à deux payez pour un.

Le promotion faite pendant les vacances de Pâques (18 avril/2 mai) - "Skiez à deux, payez pour un" ne sera pas renouvelée. Les inconvénients ont été plus nombreux que les résultats obtenus. De nombreuses réclamations ont été faites aux caisses des remontées, à l'O.T., à la SEML en raison de l'aspect limitatif des bénéficiaires de cette promotion (clientèle de proximité, Châtellans).

# QUOI DE NEUF ?



## Concours photos

Concours de photos organisé par nos amis de l'Association des Résidents de La Chapelle. Nous vous invitons vivement à y participer. Le thème est simple. Chers amis à vos appareils.

## Parking du Linga

L'agrandissement du parking du Linga est en cours. Cela permettra une plus grande capacité d'accueil des voitures près des installations de remontées.

## Route Bassachaux/Lindarets

Il paraît que cette route de liaison pourtant décidée ne serait pas entreprise cette année.

## INTERMARCHÉ

Création d'une grande surface INTERMARCHÉ entre Châtel et La Chapelle, sur la route de la Dranse. Travaux de terrassement en cours. L'ouverture prévue pour juillet sera vraisemblablement différée.

## Tournoi de tennis

Au moment où nous mettons sous presse, nous ne savons pas encore si nous pourrions organiser cette année le Tournoi de tennis des résidents. Nous devons pour cela, trouver un membre ou deux de l'Association pour en assurer l'organisation (en août). Une information sera donnée par Radio-Châtel.

## Rappel de la cotisation

Nous rappelons à nos adhérents que l'appel de la cotisation ne donne pas lieu à des appels "individuels". L'appel général figure systématiquement dans le Bulletin de décembre avec la convocation à l'Assemblée Générale, plus bulletin de participation ou pouvoir (voir n° 22 de décembre 1994). La cotisation est appelée une seule fois. La période de réception des paiements va du 1er janvier au 31 mars. Au-delà, des rappels de cotisation sont adressés individuellement à nos membres en retard de paiement.  
Le Trésorier

## Trophée des Résidents

(2 mars 1995) Voir "Revue de Presse"

### CLASSEMENTS

Catég. C1 (classés ESF)	Catég. E1 - Enfants -12 ans
1. BAUMGART Frédéric	1. LESTANG Geneviève
2. HOLSTEIN Stéphane	2. CORDONNIER Fanny
3. BESANÇON François	3. KERDRAON Mathieu

Catég. E2 Enf.13 à 16 ans	Catég. F1 Dames 17/30 ans
1. POUPARDIN Mathieu	1. NIETTO Christelle
2. CORDONNIER Mathieu	2. LENDRIN Karine
3. CORNUAU Anne-Laure	3. CHOLOT Christine

Catég. F2 Dames +30 ans	Catég. H1 Hom. 17/25 ans
1. CORNUAU Patricia	1. LENDRIN Sébastien
2. VAN LOO Christiane	2. BAUX Alexandre
3. LENDRIN François	3. DELAPORTE Frédéric

Catég. H2 Hom. 26/45 ans	Catég. H3 Hom. +45 ans
1. CORDONNIER Gérard	1. MARCHE Maurice
2. MAZE Gilles	2. HOERTH Michel
3. ROBERT Yves	3. CHOLOT Bernard

COUPE "ESPOIR" à CORNUAU Clémence (5 ans)  
COUPE "VETERAN" à NICOLLET Eric (61 ans)

## Comité de jumelage MONTREMBLANT/CHATEL

Le Comité de jumelage "Montremblant/Châtel" propose  
**UN VOYAGE DE 12 JOURS AU CANADA**  
du 24 septembre au 8 octobre 1995

Deux formules :

### 1. CHASSE-PECHE : 11.730 F

Chasse à l'ours et petit gibier - Pêche au brochet  
6 jours à MONTREMBLANT  
en pension complète avec guide  
+ 3 jours à MONTREMBLANT avec les participants au circuit en 1/2 pension  
+ 3 jours en ONTARIO (OTTAWA, NIAGARA, TORONTO)  
en pension complète.

### 2. CIRCUIT : 9.760 F

6 jours en pension complète :  
2 jours à MONTREMBLANT, LAC ST-JEAN,  
ST-FULGENCE, LA MALBAÏE, QUEBEC  
+ 3 jours à MONTREMBLANT en 1/2 pension  
+ 3 jours en ONTARIO en pension complète

Cette proposition de voyage s'adresse à toutes les personnes de la Vallée d'Abondance.

Elle est ouverte à tous, sous réserve de disponibilités

#### Places limitées

Inscriptions obligatoires avant le 3 juillet à la Mairie de Châtel (50.73.23.98)

# QUOI DE NEUF ?

## Tarifs Piscine

Extraits des tarifs de droits d'entrée à la piscine de Châtel :

Saison d'été 1995

### 1°) Clientèle individuelle :

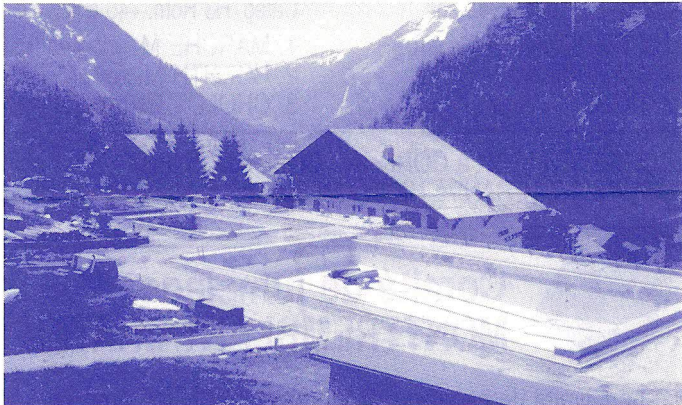
- Entrée enfants.....19,00 F
- carnet de 10 entrées non consécutives.190,00 F
- Entrée adultes.....22,00 F
- carnet de 10 entrées non consécutives.220,00 F

### 2°) Abonnements :

- Semaine
- Enfants.....95,00 F
- Adultes.....110,00 F
- Quinzaine
- Enfants.....175,00 F
- Adultes.....200,00 F
- Saison Résidents
- Enfants.....305,00 F
- Adultes.....350,00 F

### 3°) Leçons de natation :

- Cours individuels.....55,00 F
- Cours collectifs.....42,00 F



Les travaux de réhabilitation de la piscine

## Tarifs des Remontées Mécaniques

Saison d'été 1995

### INDIVIDUELS

### FAMILLES,GROUPE +10 pers.

(Retraités et +de 75 ans)

	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
<b>Télécabine de Super/Châtel</b>				
AS = 28,00 F	22,00 F	23,00 F	18,00 F	
AR = 38,00 F	32,00 F	30,00 F	24,00 F	
<b>Télésiège du Morclan</b>				
AS = 20,00 F	17,00 F	17,00 F	14,00 F	
AR = 32,00 F	27,00 F	27,00 F	22,00 F	
<b>Combiné Super Châtel + Morclan</b>				
AS = 38,00 F	30,00 F	30,00 F	25,00 F	
AR = 52,00 F	42,00 F	42,00 F	34,00 F	
<b>Télésiège des Rochassons</b>				
AS = 15,00 F	12,00 F	15,00 F	12,00 F	
AR = 20,00 F	16,00 F	20,00 F	16,00 F	

(AS = Aller simple / AR = Aller retour)

«**FORFAITS/RÉSIDENTS**». Nous sommes souvent surpris et le mot est faible, lorsque des résidents membres de l'Association nous disent «ne pas être au courant des tarifs établis pour les résidents secondaires de Châtel ». Nous faisons, tous les ans, l'effort de consacrer **une page entière** dans le bulletin de Décembre, à la publication de tous les tarifs de forfaits/remontées et tout particulièrement ceux accordés aux résidents ( 3 forfaits par foyer ), aux retraités, ainsi que les tarifs " familles ". Sachez que les tarifs/résidents ne sont ni affichés ni publiés. **MAIS** puisque vous êtes informés, vous devez faire état de votre qualité de résidents pour les obtenir et en bénéficier.

**NOTA:** Pour nos nouveaux membres (adhésion en 95), vous trouverez ces informations dans le bulletin de Décembre prochain.

## VOTRE ATTENTION

Pour vous inscrire à la RÉUNION D'INFORMATION du LUNDI 7 AOUT 95 à 10 h 00 au Restaurant "PORTES DU SOLEIL" à SUPER-CHATEL (en remplacement de la réunion d'été au cinéma "LE MORCLAN").  
VEUILLEZ UTILISER LE BULLETIN CI-DESSOUS (ou une photocopie de celui-ci)

### BULLETIN D'INSCRIPTION

**NOM adhérent :** .....

**Prénom :** .....

**N° adhérent :** .....(carte de membre)

### Dates limites d'inscription :

- Par expédition à la B.P.34 POSTE de CHATEL au plus tard le vendredi 4/08/95
- Par dépôt à la "boîte réservée à cet effet" à l'Office du tourisme jusqu'au 5/08/95 avant 18 h 00.

Les tickets de montée en télécabine seront pris en charge par l'ASSOCIATION.

**Ils vous seront remis à la gare de départ à partir de 9 h 30**  
(n'oubliez pas de vous munir de votre carte de membre).

### Cadre à compléter

- Nbre de participants :
- à la réunion d'information
  - au repas pris en commun

Adultes	Enfants

Signature :

## Adieu Narcisse

La petite église de Châtel était pleine. Pleine d'amitié, de tristesse et d'attachement à un garçon de la vallée largement estimé. Narcisse Grillet-Aubert était âgé de 57 ans. Mais il était resté le Narcisse de sa jeunesse, avec sa jovialité et sa bonne humeur permanente.

Et pourtant, son parcours ne fut pas des plus faciles. Dès l'âge de 7 ans il était atteint d'une maladie pénible qui devait le conduire d'hôpital en hôpital (Monthey, Aix-les-Bains, Grenoble, Hyères) ; à force de volonté, il l'avait vaincue en partie et put apprendre un métier ... même

plusieurs. On pourrait l'appeler l'homme aux mille métiers, aux mille misères.

Il fut le premier et le seul cordonnier de Châtel. Mais l'évolution de ce métier ne payait pas sa peine et sa gentillesse remplaçait souvent la valeur de son travail dont il faisait trop souvent cadeau.

Il devint le dépositaire des colis de la S.A.T., plus tard le caissier et cabinier à la fois, du Linga, ce durant dix ans. Et à nouveau la maladie le frappe. Une importante opération chirurgicale doit être pratiquée.

Mais Narcisse n'est pas homme à se laisser abattre. Il viendra à bout de cette nouvelle épreuve. Un accident de la circulation perturbera à nouveau sa reprise professionnelle, il saura encore faire face et, sans se plaindre, il assumera avec le sourire sa condition d'handicapé.

Ces dernières années, il avait trouvé sa voie à la commune de Châtel où il assurait le métier de commissionnaire et correspondant des divers services. La mort l'a brutalement frappé à la grande tristesse de ses proches et amis.



**Narcisse Grillet-Aubert, un homme courageux aux mille métiers et mille misères**

Narcisse Grillet-Aubert laissera le souvenir d'un homme de cœur, avec sa jovialité, sa gaieté, son abnégation et sa discrétion naturelle.

Courageux jusqu'au bout, la foule présente à sa sépulture a donné la preuve de l'estime générale dont il jouissait dans le village. A sa famille notre journal présente ses sincères condoléances.

## Le budget adopté

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif 1994 de la commune et ceux des services annexes de l'eau et de l'assainissement, des forêts, des remontées mécaniques et du parking ainsi que le compte de gestion 1994 dressé par le receveur municipal.

Les édiles ont décidé d'affecter les résultats de la section d'exploitation de l'exercice 1994 des services annexes des Remontées mécaniques, de l'eau et de l'assainissement et du parking au financement de la section d'investissement du budget primitif 1995.

Les taux des quatre taxes directes locales pour l'année 1995 sont inchangées.

Le conseil a voté le budget primitif et les budgets annexes des services de l'eau et de l'assainissement, des forêts, du parking et des Remontées mécaniques communales. Celui-ci s'élève au total de 59 220 000 F pour la section de fonctionnement : 39 000 000 F et la section d'investissement : 20 220 000 F.

Budget du service de l'eau et de l'assainissement pour un montant de

8 960 000 F, section d'exploitation : 3 800 000 F, section d'investissement : 5 160 000 F.

Budget du service des forêts pour un montant de 1 545 000 F, section de fonctionnement : 615 000 F, section d'investissement : 930 000 F.

Budget du service du parking pour un montant de 3 670 000 F, section d'exploitation 1 610 000 F, section d'investissement : 2 060 000 F.

Budget des services des Remontées mécaniques communales pour un montant de 29 675 000 F, section d'exploitation : 6 400 000 F, section d'investissement : 23 275 000 F.

Les édiles ont voté les subventions à allouer aux diverses associations aux titres de l'année 1995 pour un montant global de 5 300 000 F.

Le conseil a décidé l'organisation de la promenade de la fête des Mères les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1995 dans la région du Languedoc-Roussillon. Enfin, il a examiné une déclaration d'intention d'aliéner et n'entend pas exercer le droit de préemption urbain de la commune sur la propriété non bâtie cadastrée section B n° 1583 au lieu-dit "Chez Crosson".

## A 75 ans, il arrête le raid

Celui qui depuis le début avait participé à toutes les étapes du raid des Portes du Soleil (il en a 8 à son actif) a décidé que le 95 serait le dernier.

Jo Cruz qui fêtera ses 75 printemps cette année n'en restera pas moins participant pour donner le coup de main et continuera pour son plaisir

à skier que ce soit sur les pistes ou en randonnées, mais il pense modestement qu'à 75 ans, il peut mettre le frein sur la compétition et ses contraintes.

Bravo Jo pour l'exemple de l'effort accompli et à bientôt sur les pistes. Tout le monde sait qu'on te verra encore souvent.

## Concours de photos

Le comité des résidents de la Chapelle d'Abondance a décidé d'organiser du premier janvier au 15 novembre 1995, "un concours photo des résidents du Val d'Abondance" sur une idée de M. Calca.

Les participants devront prendre une photo couleur ou noir et blanc développée au format 13 x 18 sur le thème de l'eau dans le Val d'Abondance (rivières, torrents, cours d'eau, cascades...).

## Jean Favre disparaît brutalement

Lorsqu'à 8 heures du matin, suivant la tradition, le clocher du village a sonné, la surprise fut immense d'apprendre le décès de Jean Favre, âgé de 58 ans, très populaire et estimé dans la vallée. La mort l'avait surpris dans son sommeil, vers une heure du matin. Jean, comme l'appelaient ses copains et amis, natif de Vongy, était venu s'installer à Châtel avec son épouse, le 10 juin 1968. Il avait alors monté un commerce de boucherie-charcuterie au Castel des Neiges. Il s'était rapidement intégré à la communauté châtelaine où, durant 15 ans, il assumait la tâche de président du comité paroissial. Avec l'abbé Gay, curé de Châtel, il participait active-

ment à la réfection de l'église et du presbytère et à la reconstruction de la maison paroissiale des Vallets. Sportif accompli, il avait également été dirigeant du F.C.V.A. et était toujours membre du club des vétérans et s'occupait encore des enfants du club. Il était secrétaire des anciens d'A.F.N. et membre hospitalier du comité Lourdes.

Homme de générosité et de bon sens, il était très estimé à Châtel et dans la vallée. Ce départ brutal a jeté la consternation dans le village.

A son épouse Raymonde, à ses enfants Michel et Sylvie, ainsi qu'à toute sa famille, notre journal présente ses sincères condoléances.

Les résidents du Val d'Abondance qui désirent participer pourront se procurer un bulletin d'inscription auprès de M. Royer, 275 chemin de la Brosse, hameau de Chante Coq, 91640 Briis sous Forges.

Il est intéressant de souligner que les plus belles photos seront agrandies à un format de 30 x 50 et exposées à la Chapelle d'Abondance.

# REVUE DE PRESSE



## Trophée des résidents : sport et convivialité

Soixante-dix concurrents de 6 à 65 ans et une ambiance qui ne pouvait que ravir le président Flandin. C'est vers 17 heures que le premier concurrent s'élança sur un géant tracé de main de maître par Freddy Rubin, sous le contrôle de plusieurs moniteurs de l'ESF et du directeur d'épreuve André David. Un tracé très coulé permettant la participation de tous niveaux. La course était animée par Jean-François Vuarand et le chronométrage et l'organisation de la course assurés par les remontées mécaniques du Linga et Patricia Slongo au secrétariat de course.

"C'est grâce à toute l'équipe d'organisation et à la motivation des résidents que cette manifestation est une totale réussite" devait déclarer le Président Flandin. Il est vrai que l'ambiance de la lecture du palmarès, la multiplication de dotation, et la large participation étendue aux résidents de la Chapelle font de cette manifestation sportive une véritable opération de relation et de convivialité.

L'an prochain les résidents de La Chapelle organiseront un trophée supplémentaire la première semaine de vacances, ce qui permettra aux résidents de cette zone de participer à cette animation sportive en passe de devenir une véritable tradition.

**Y. CHALOYARD**

*En haut : les vainqueurs du 4e trophée, autour du président Flandin, les vétérans et les organisateurs.*

*Ci-contre : remise de la coupe "Espoirs" à Clémence Cornuau - 5 ans.*

